



PROJET EOLIEN ENERGIE DES PIDANCES (Bannes – 51)  
Annexe à l'Expertise paysagère, patrimoniale et touristique  
*Carnet de photomontages n°2*

**Les simulations visuelles sont présentées sous la forme de 2 carnets de photomontages :**

- **Carnet de photomontages n°1 : Contexte éolien avec projets ayant reçus un avis de l'Autorité Environnementale (l'ensemble des photomontages est présenté) ;**
- **Carnet de photomontages n°2 : Contexte éolien avec l'ensemble des projets connus en développement (les photomontages les plus pertinents sont présentés).**

**Le contexte éolien est considéré en date d'octobre 2018 et lié au dépôt réalisé dans le cadre de la première demande de compléments, traitée en décembre 2018. Le projet en développement de Fère-Champenoise est pris en compte, tandis que celui de Nozet est supprimé, à la demande de la MRAe.**

**L'expertise paysagère et les carnets de photomontages de juillet 2021 correspondent à la consolidation du dossier de décembre 2018, suite à la publication de l'avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) du 31 mars 2021. Ainsi, ce dossier comprend des ajouts complémentaires en réponse aux remarques de l'Autorité environnementale.**

# **CARNET DE PHOTOMONTAGES n°2 :** **CONTEXTE EOLIEN (en date d'octobre 2018)** **AVEC L'ENSEMBLE DES PROJETS CONNUS EN DEVELOPPEMENT**

## **Les photomontages les plus pertinents sont présentés**

Les photomontages ont été réalisés par le cabinet AUDDICE environnement (ex-AIRELE) et sont présentés sous forme de planches dans les pages suivantes.

L'implantation d'éoliennes s'inscrit dans une démarche d'aménagement du territoire, dans le but d'aboutir à un paysage nouveau, digne d'intérêt. Les éoliennes participent alors à la mutation des paysages liée à l'évolution des besoins d'une société.

L'analyse des photomontages a permis de mettre en évidence l'impact du projet sur le périmètre d'étude concernant les aspects paysagers et patrimoniaux.

Dans le contexte qui nous intéresse, le photomontage est l'insertion des éoliennes dans une photographie prise en direction du secteur d'étude. Des éoliennes du projet, on en connaît toutes les caractéristiques géométriques et l'implantation, de façon à obtenir une image réaliste d'un point de vue graphique et géométrique. L'objectif étant d'obtenir une image se rapprochant le plus possible d'une photographie prise du projet une fois construit. On peut ainsi évaluer, en un lieu particulier, dans les conditions particulières de la prise de vue, l'impact visuel du projet.

La représentation visuelle est presque impossible en dehors du photomontage qui constitue un excellent support de concertation et d'évaluation. Le photomontage a l'avantage de pouvoir être diffusé facilement sur de nombreux supports.

Une photographie suffit rarement à la présentation d'un photomontage et on souhaite souvent montrer l'environnement du projet. Ainsi, les montages en version « panoramique » font partie de l'arsenal des outils d'évaluation qui permettent d'avoir une impression « réaliste » des effets de la centrale. Ils ont en réalité une grande importance car, comme tout média visuel, ils font appel au « ressenti » qui échappe plus ou moins à l'analyse cartésienne. Lors de la mise en page des simulations, afin d'être le plus proche de la réalité, les clichés ont été traduits (à la suite de la simulation panoramique) pour obtenir une 'impression réelle', en considérant que l'observateur regarde le photomontage à une distance d'environ 35 cm du fascicule au format A3 (première version des photomontages de 2016).

Il est à noter que toutes les prises de vues photographiques sont réalisées à l'aide d'un appareil photo numérique reflex, posé sur un trépied professionnel avec indicateurs des niveaux horizontaux et verticaux.

Lors du montage des simulations, la position du soleil et l'heure de la journée ont été prises en compte, afin d'être le plus réaliste possible. Les éoliennes peuvent donc apparaître plus sombres ou plus brillantes selon les points de vue, la perception étant fonction de la position de l'observateur et du moment de la journée.

De même, lorsque les éoliennes sont situées à l'arrière d'un filtre visuel, leur situation est représentée par un filigrane rouge, permettant de les localiser malgré la présence du masque occultant.

Il est à noter que lorsque les éoliennes sont situées à l'arrière de l'horizon topographique, elles ne sont pas représentées.

Aucune vue photographique ne fait l'objet d'une réduction de taille ou d'une transformation quelconque pour faire tenir les images dans le format de papier imparti.








L'intégralité des photomontages ont fait l'objet d'une optimisation pour correspondre à la vue « taille réelle ». Ceux-ci figurent dans le carnet de photomontages en page de droite. En outre, toutes les vues « taille réelle » correspondent au rendu fidèle de ce que le parc éolien serait en version réelle.

Pour les présentations optimisées (vue réelle), l'observateur est invité à regarder chaque photomontage à une distance d'environ 35 cm du document format A3 pour apprécier la dimension des éoliennes et en l'occurrence l'éolienne la plus proche.





Projet de parc éolien "Bannes I" (51)

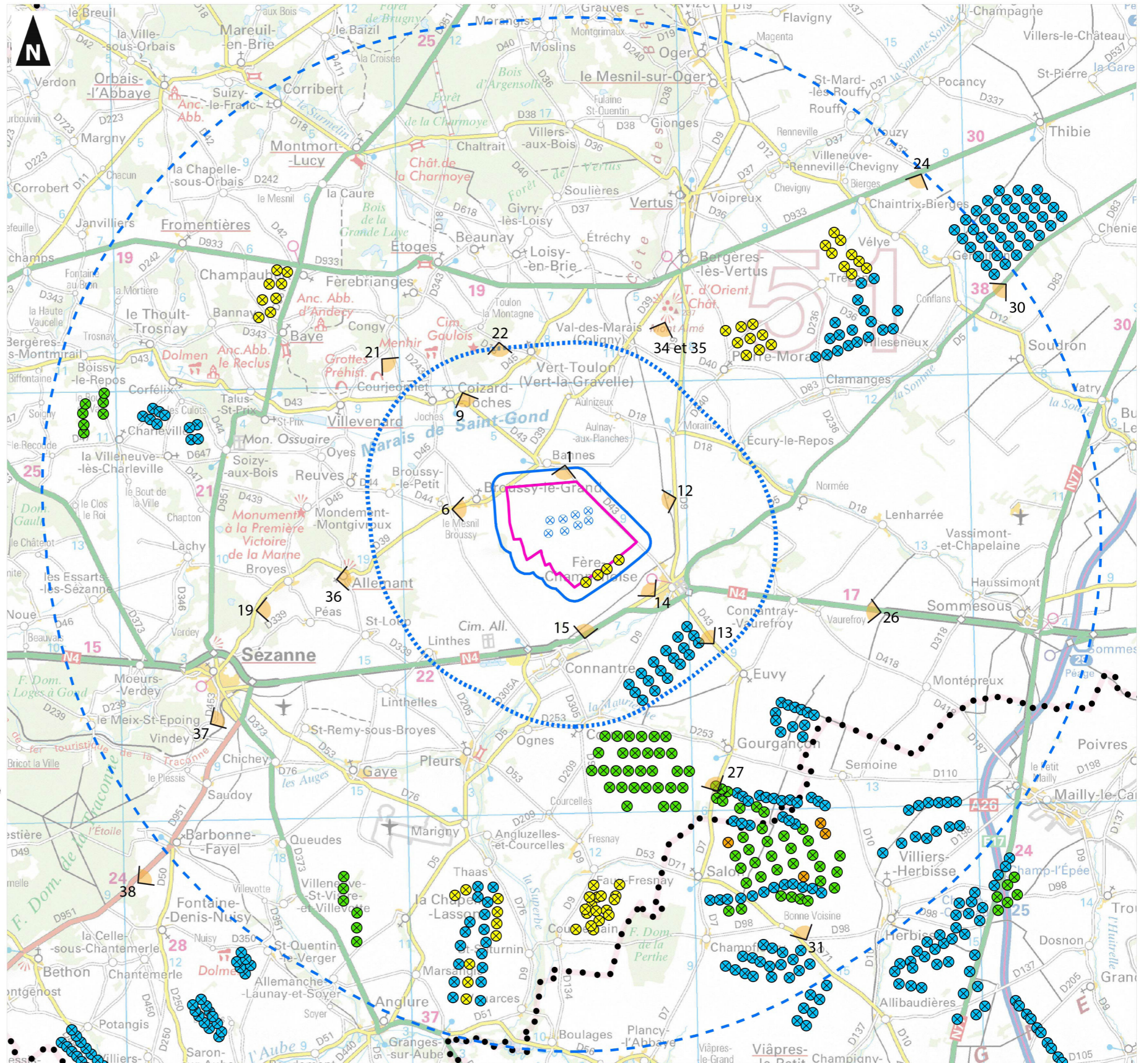
Expertise paysagère

Localisation des photomontages  
dans le contexte éolien

-  Secteur d'étude
-  Périumètre rapproché (600 m)
-  Périumètre intermédiaire (6 km)
-  Périumètre éloigné (20 km)
-  Eoliennes projetées
-  Localisation du point de vue proposé
-  Numérotation renvoyant au tableau descriptif

Contexte éolien (Octobre 2018) :

-  Eolienne construite
-  Permis de construire accordé
-  Projet ayant fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale
-  Projet en instruction



Les photomontages les plus pertinents ont été retenus pour ce carnet de photomontages. Les 20 points de vue ont ainsi été choisis pour leur ouverture visuelle et la portée du regard sur le projet éolien, permettant une analyse concrète de l'insertion du projet dans le contexte éolien global.

Les vues retenues sont les suivantes :

- photomontage n°1 : Sortie est de Bannes, au croisement de la RD43 et de la route menant à la Grosse Ferme ;
- photomontage n°6 : Entrée ouest de Broussy-le-Grand sur la RD39 au croisement avec la route de Connantre ;
- photomontage n°9 : Sortie nord-ouest de Coizard-Joches sur la RD45 avant le cimetière ;
- photomontage n°12 : Depuis la RD9 traversant la plaine agricole entre Morains et Fère-Champenoise ;
- photomontage n°13 : En approche de Fère-Champenoise par le sud-est sur la RD43 (route d'Euivy) ;
- photomontage n°14 : En frange de Fère-Champenoise entre la zone industrielle et l'urbanisation ;
- photomontage n°15 : Depuis la RN4 entre Connantre et Fère-Champenoise ;
- photomontage n°19 : Sur la RD39 à l'approche de Broyes par le sud ;
- photomontage n°21 : Depuis l'axe routier viticole entre Villevenard et Congy ;
- photomontage n°22 : Depuis l'axe routier entre Toulon-la-Montagne et Vert-la-Gravelle (panorama) ;
- photomontage n°24 : Sur la RD933 à l'approche de Bergères-les-Vertus par l'est ;
- photomontage n°26 : Sur la RN4 en venant de Sommesous, après Haussimont (Grandes Ouches) ;
- photomontage n°27 : Sur la RD7 entre Salon et Gourgançon ;
- photomontage n°30 : Sur la RD5 avant Germinon (point haut de l'axe) ;
- photomontage n°31 : Depuis la RD10 entre Salon et Allibaudières (Bonne Voisine) ;
- photomontage n°34 : Depuis la lisière forestière au sud du mont Aimé ;
- photomontage n°35 : Depuis le pied de la cote au sud du mont Aimé ;
- photomontage n°36 : Depuis les abords de l'église perchée d'Allemant et son vignoble ;
- photomontage n°37 : Sur la route touristique du Champagne, en approche de Sézanne ;
- photomontage n°38 : Point de vue panoramique de l'aire de repos sur la RD951, au sud de Barbonne-Fayel.

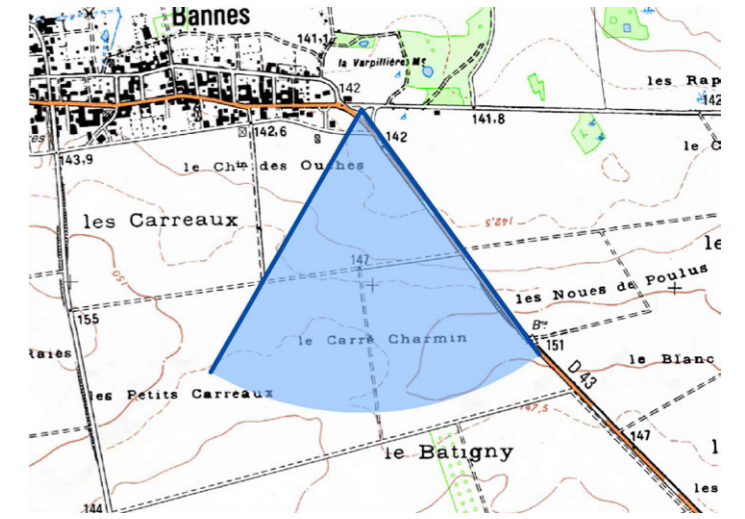
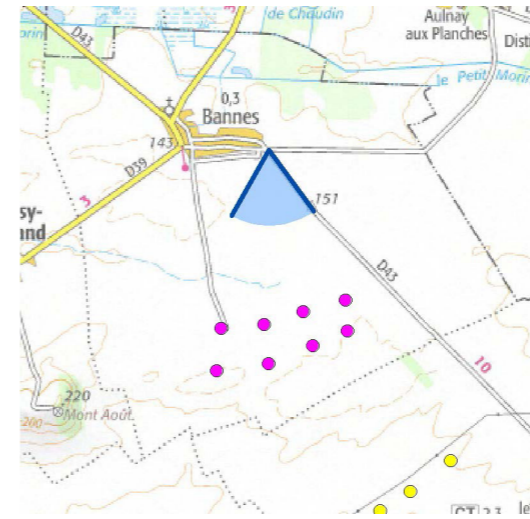
# 1-Depuis la sortie Est de Bannes au croisement avec la RD43

Le projet en instruction de Fère-Champenoise s'inscrit en arrière-plan, dans une densification limitée de l'horizon (faible emprise, faible nombre d'éoliennes). Le cumul avec le projet envisagé sur Bannes est limité, l'ensemble éolien lisible étant compris dans un angle de visibilité commun, avec une distance d'implantation entre les deux projets effaçant les interactions directes. Le recul de ces parcs permet d'éviter une prégnance de l'éolien sur le village de Bannes, préservé par le retrait des projets. L'implantation du projet envisagé dans cette étude se lit distinctement, sans perte de visibilité par l'insertion du projet en arrière-plan.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X= 768221 / Y= 6856122 (Lambert 93)

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 2,3 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 3.0 kilomètres



## ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



## SIMULATION (ajout de l'ensemble des projets connus et du projet étudié)



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



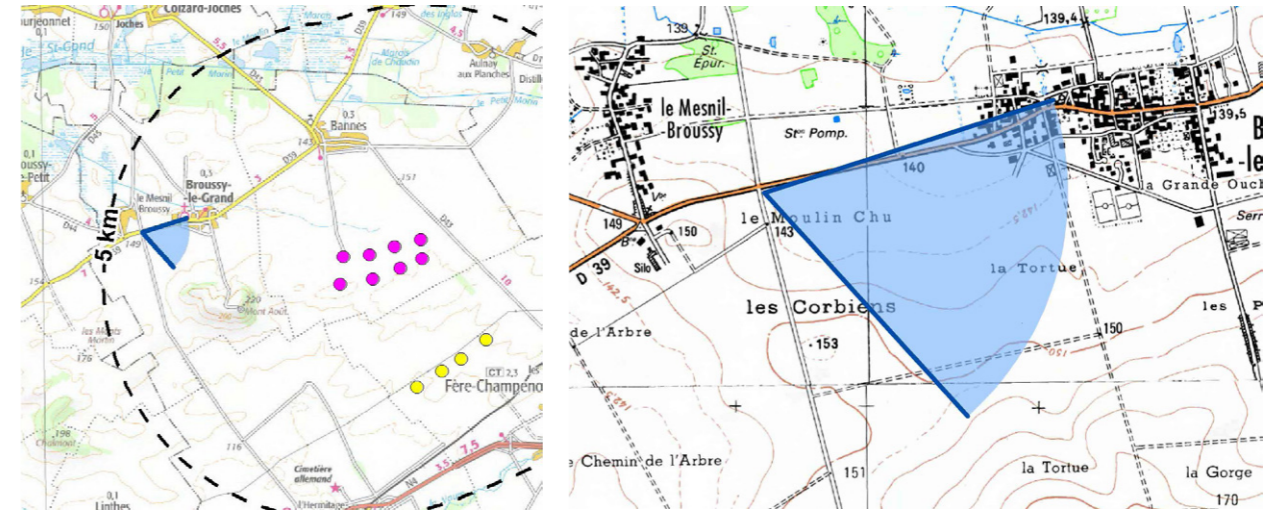
## 6-Depuis l'Ouest de Broussy-le-Grand sur la RD39

Le projet en instruction de Fère-Champenoise est suffisamment reculé pour qu'une seule éolienne soit perceptible sur ce point de vue  
L'ajout de ce projet ne brouille pas la perception du projet étudié, qui conserve sa lisibilité.  
Le cumul est limité et ne crée pas d'impact particulier sur la lecture urbaine et paysagère.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X= 763333/ Y = 6854300 (Lambert 93)

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 4.3 kilomètres

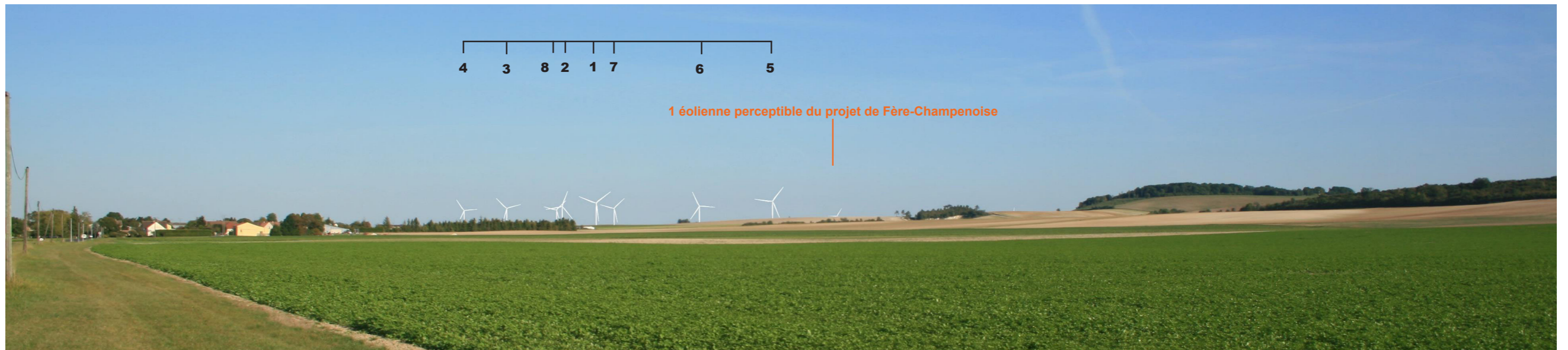
**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 5.9 kilomètres



**ETAT INITIAL** (parcs en exploitation et permis accordés)



**SIMULATION** (ajout de l'ensemble des projets connus et du projet étudié)





**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



# 9-Depuis la sortie Nord-Est de Coizard-Joches sur la RD45

Le projet de Fère-Champenoise s'inscrit dans le même angle de vue que celui de Bannes. L'ensemble reste groupé dans un espace visuel cadré, sans dispersion, et avec une distance d'implantation entre les parcs limitant les interactions directes.

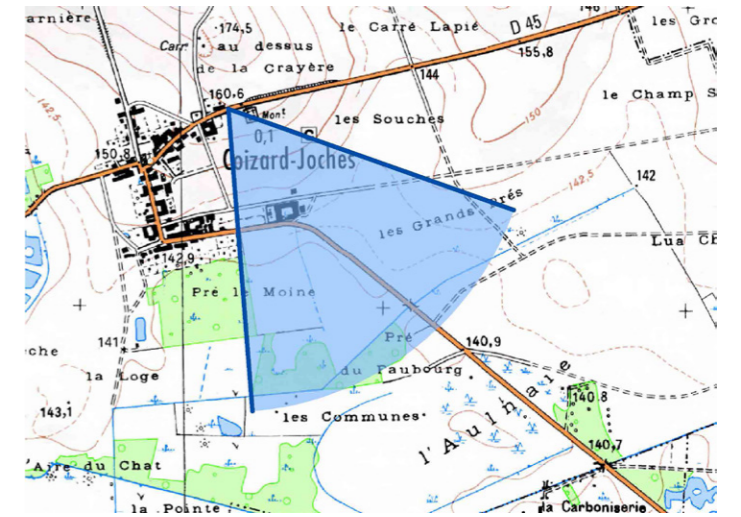
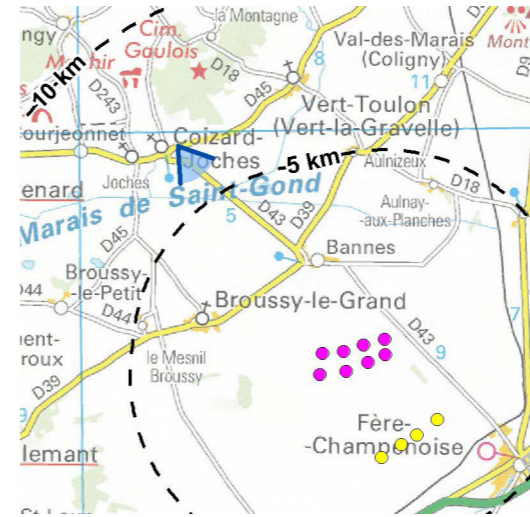
Les rapports d'échelle du projet envisagé restent cohérents avec les marqueurs paysagers proches, dont le mont Août.

L'implantation du projet envisagé se lit distinctement, sans perte de visibilité dans le cumul éolien en arrière-plan.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X= 763775/ Y = 6859241 (Lambert 93)

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 6.7 kilomètres

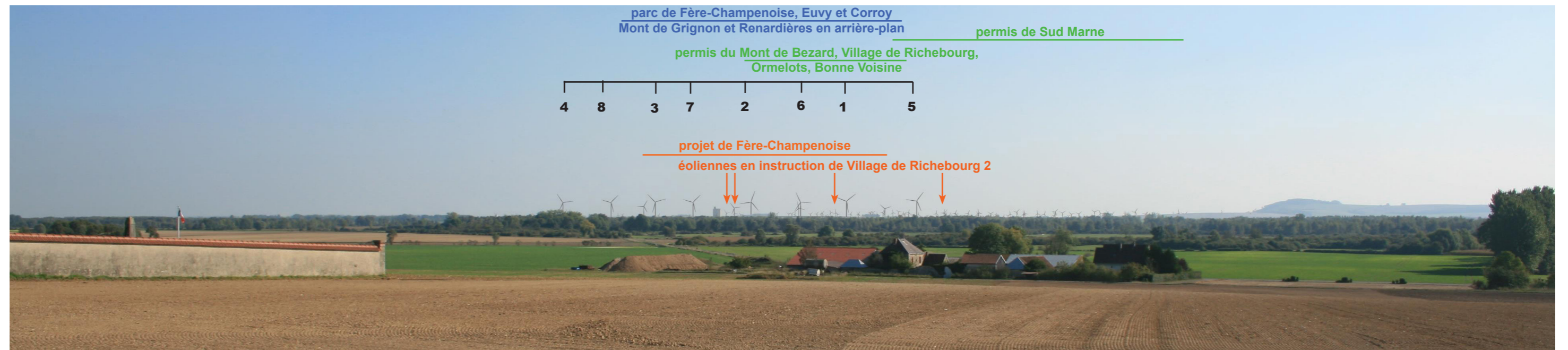
**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 7.8 kilomètres



## ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



## SIMULATION (ajout de l'ensemble des projets connus et du projet étudié)



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



# 12-Depuis la RD9 entre Morains et Fère-Champenoise.

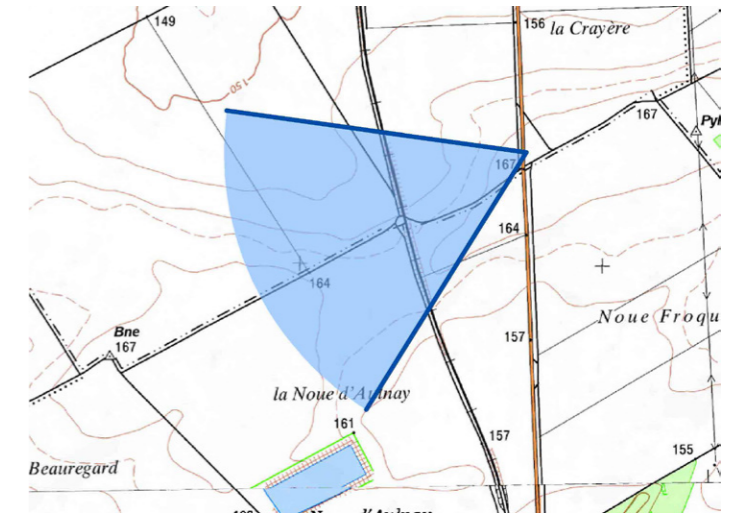
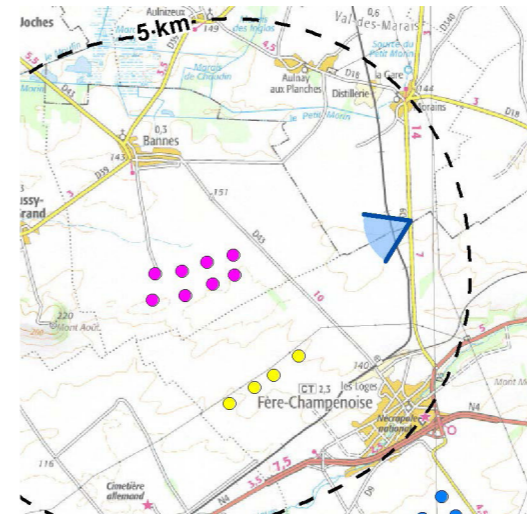
Les projets de Fère-Champenoise et de Bannes sont perceptibles dans le même champ visuel.

Le retrait entre les deux projets est suffisant pour préserver un espace de respiration, limitant la présence éolienne sur l'horizon. Les projets créent de petits groupes qui préservent des échappées visuelles sur le paysage au-delà. Les rapports d'échelle et les lignes d'implantation sont cohérents entre les projets et l'implantation envisagée conserve sa lisibilité initiale.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X= 772995 / Y= 6854874 (Lambert 93)

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 3.8 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 5.7 kilomètres



**ETAT INITIAL** (parcs en exploitation et permis accordés)



**SIMULATION** (ajout de l'ensemble des projets connus et du projet étudié)



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



# 13-Depuis la route d'Euvy (RD43) en approche Sud-Est de Fère-Champenoise

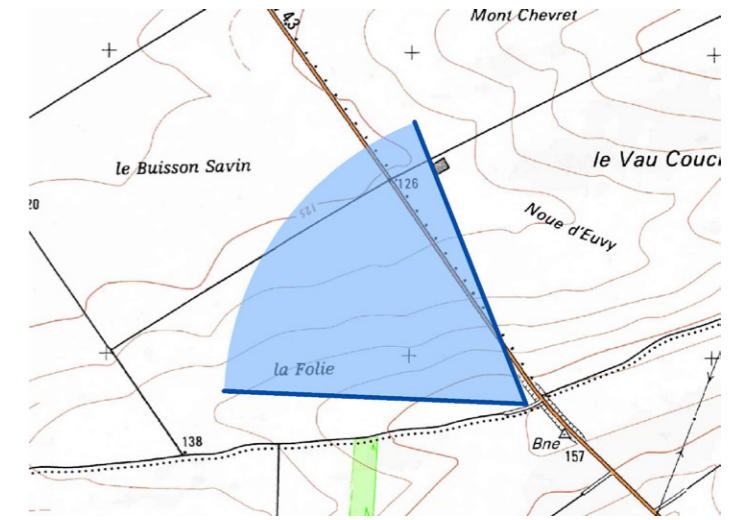
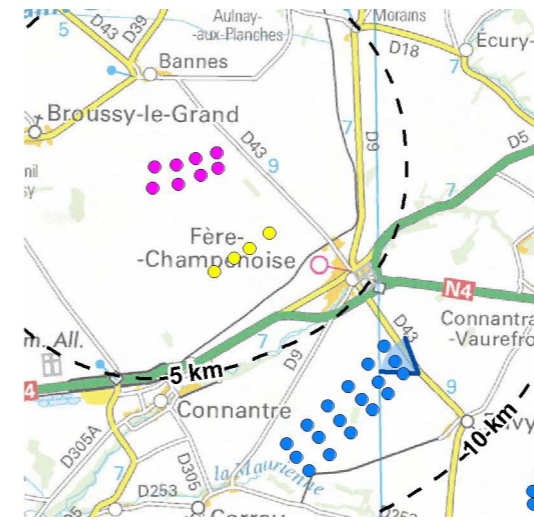
Le projet en lui-même respecte une distance de recul limitant les impacts sur la ville de Fère-Champenoise. L'insertion du projet de Fère-Champenoise marque quant à lui une approche de ce lieu de vie. Sa proximité tend à limiter la présence du projet de Bannes en arrière-plan.

Le cumul éolien créé est restreint, par la cohérence des lignes d'implantation et le faible nombre d'éoliennes implantées. L'ensemble des éoliennes occupe un angle délimité, limitant l'impression d'étalement des parcs. Il est à noter la présence du projet de la Brie Champenoise, couronnant la cuesta viticole en arrière-plan.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X= 774577/ Y= 6848333 (Lambert 93)

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 7.6 kilomètres

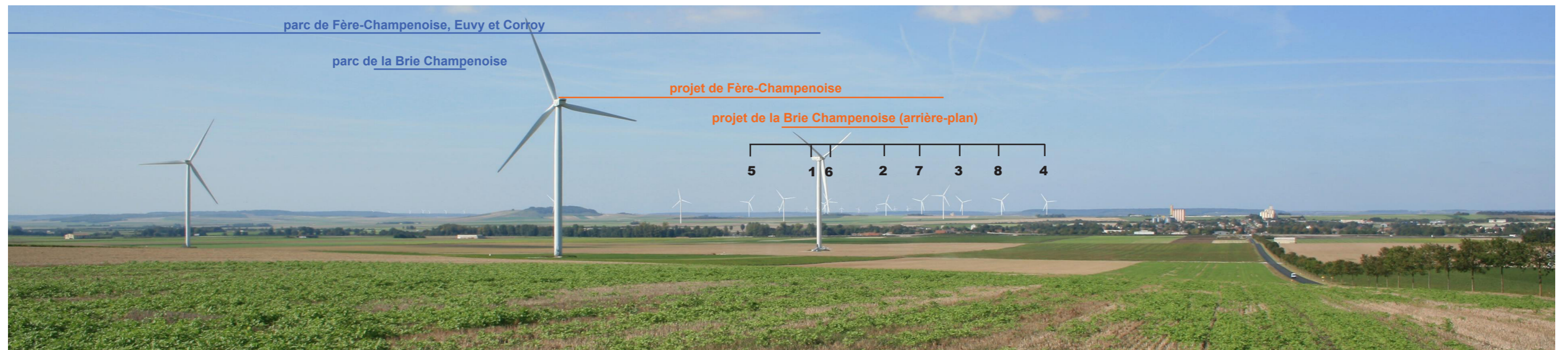
**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 8.9 kilomètres



## ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



## SIMULATION (ajout de l'ensemble des projets connus et du projet étudié)



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



# 14-Depuis la frange de Fère-Champenoise entre la ZI du Voy et l'urbanisation dense

Dans le premier photomontage présenté, apparaissait que la distance de recul du projet à la frange urbaine permet de limiter la présence du projet et d'éviter les effets de domination sur les habitations tournées vers la plaine.

La visibilité du projet seul s'annule à l'arrière du projet de Fère-Champenoise, de perception plus prégnante dans le champ visuel. Ce projet, situé plus proche de la frange urbaine, concentre le regard. Le projet en lui-même, compris dans le même angle de perception, se dilue à l'arrière-plan, sans dominance particulière.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X= 771827 / Y= 6850405 (Lambert 93)

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 4.2 kilomètres

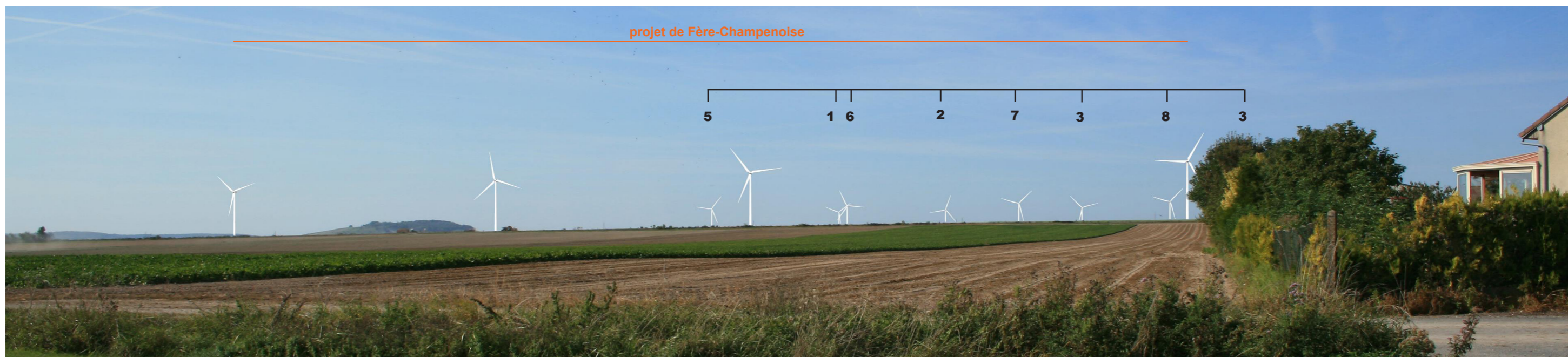
**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 5.4 kilomètres



**ETAT INITIAL** (parcs en exploitation et permis accordés)



**SIMULATION** (ajout de l'ensemble des projets connus et du projet étudié)





**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



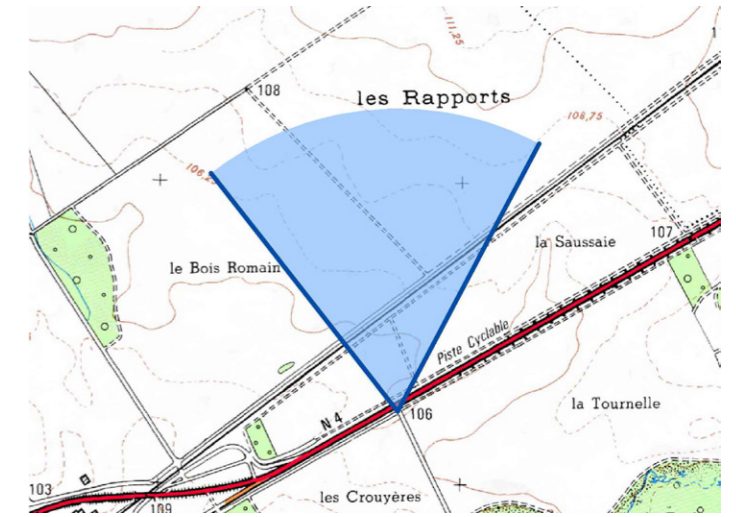
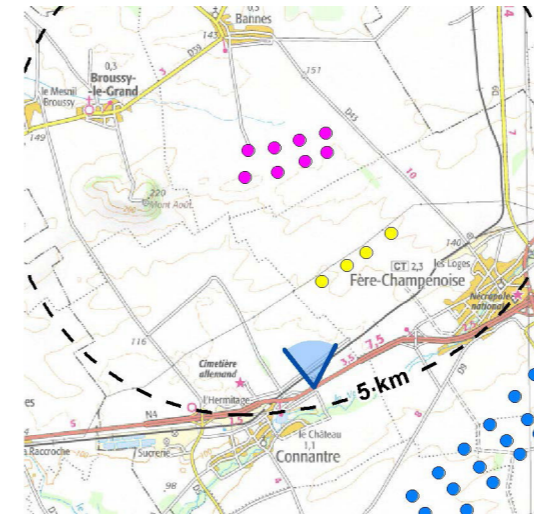
# 15-Depuis la RN4 entre Connantre et Fère-Champenoise

La nationale 4 ouvre un large panorama en direction de la zone d'implantation. Les éoliennes du projet de Fère-Champenoise captent le regard. Le projet de Bannes s'inscrit quant à lui dans l'arrière-plan paysager, sans dominance visuelle. Il appuie l'augmentation de l'angle de perception des éoliennes sur l'horizon paysager, mais l'implantation présente un ensemble groupé, à la lisibilité claire et aérée. La densification perçue reste limitée, avec une conservation d'échappées visuelles suffisamment larges, de chaque côté du projet.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X= 768986 / Y= 6848779 (Lambert 93)

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 4.6 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 5.4 kilomètres



**ETAT INITIAL** (parcs en exploitation et permis accordés)



**SIMULATION** (ajout de l'ensemble des projets connus et du projet étudié)



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



# 21-Depuis l'axe viticole entre Villevenard et Congy

Malgré la concentration importante en éoliennes, on constate que l'ensemble des parcs et projets s'inscrit dans un même angle visuel, dans des rapports d'échelle cohérents avec le relief du mont Août proche.

L'insertion du projet de Fère-Champenoise n'a qu'une faible incidence sur le cumul de ce projet avec celui de Bannes. Les trames d'implantation restent cohérentes entre les deux projets, avec un nombre d'éoliennes restreint limitant la densification perçue sur l'horizon paysager.

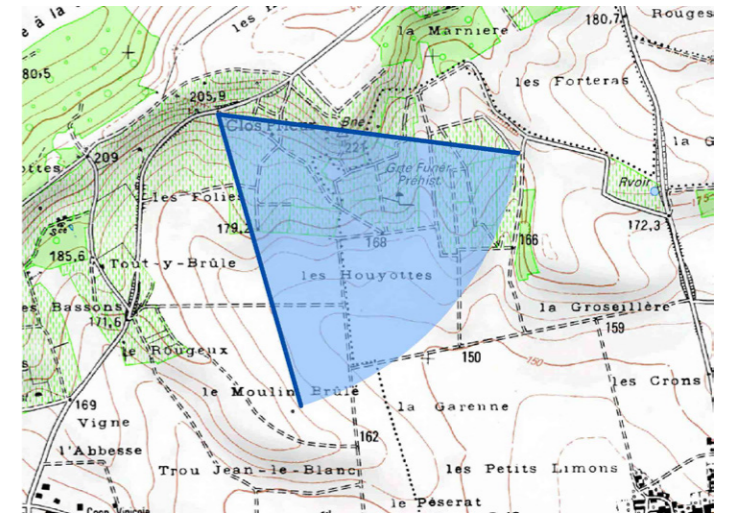
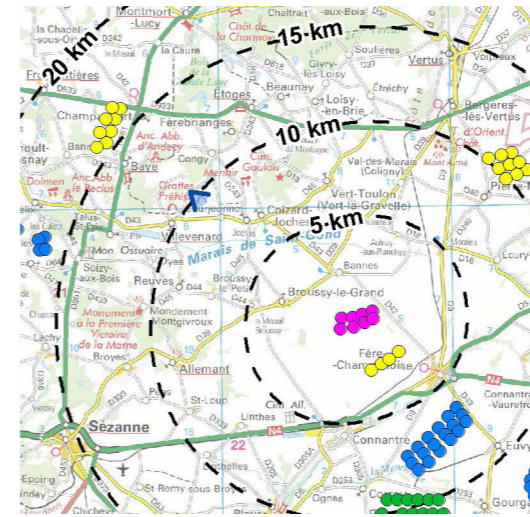
Le projet envisagé marque une approche du contexte éolien avec la côte viticole. Toutefois, le gabarit retenu permet la conservation des échelles visuelles des marqueurs paysagers proches, comme le mont Août. L'implantation condensée et lisible limite également les impacts (étalement restreint, densification raisonnée).

**ETAT INITIAL** (parcs en exploitation et permis accordés)

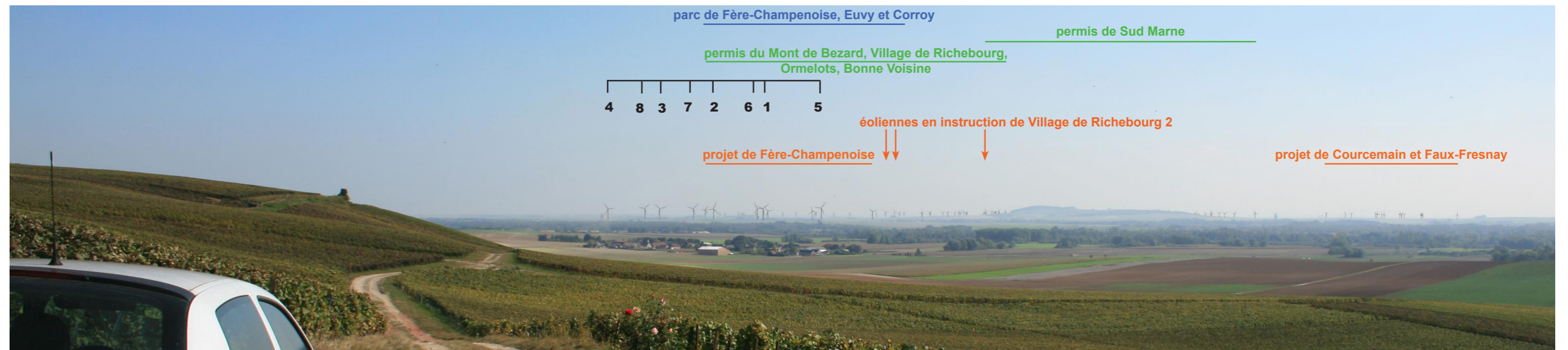
**Coordonnées du point de prise de vue :** X= 759597 / Y= 6860429 (Lambert 93)

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 10.4 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 11.7 kilomètres



**SIMULATION** (ajout de l'ensemble des projets connus et du projet étudié)



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



# 22-Depuis l'axe routier entre Toulon-la-Montagne et Vert-la-Gravelle

Le cumul n'est que modérément augmenté, le contexte éolien perceptible étant déjà fort développé depuis ce point de vue surélevé. Le regard porte loin et sur des parcs et projets éloignés. Il en résulte la perception d'un contexte éolien chargé sur l'horizon.

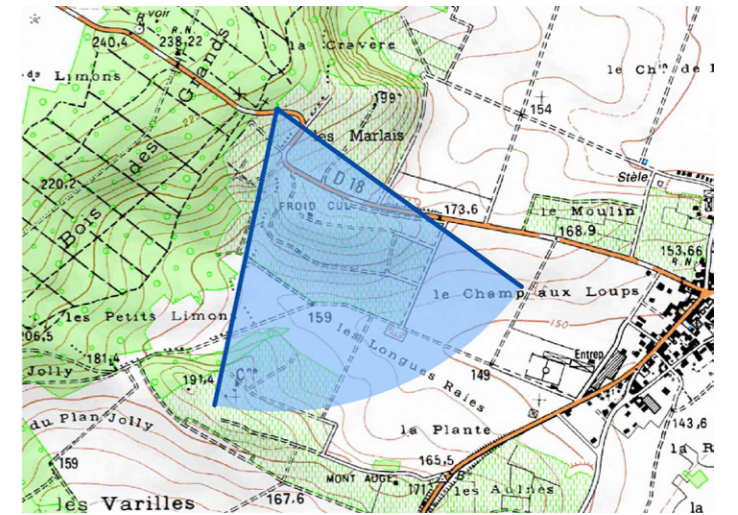
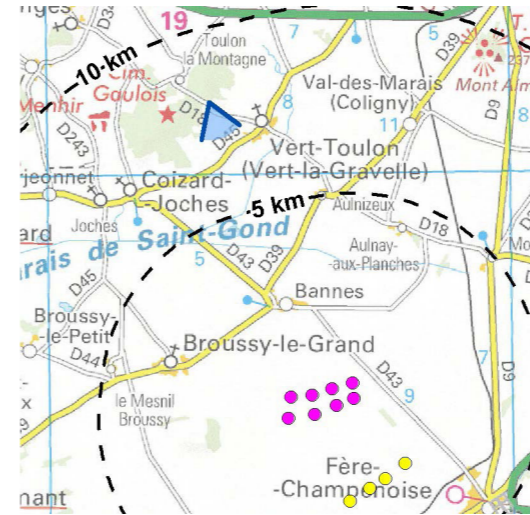
Les projets de Fère-Champenoise et de Bannes s'inscrivent dans le même angle visuel, ce qui permet leur regroupement et limite leur étalement sur l'horizon.

Les rapports d'échelle restent cohérents avec le marqueur paysager formé par le mont Août.

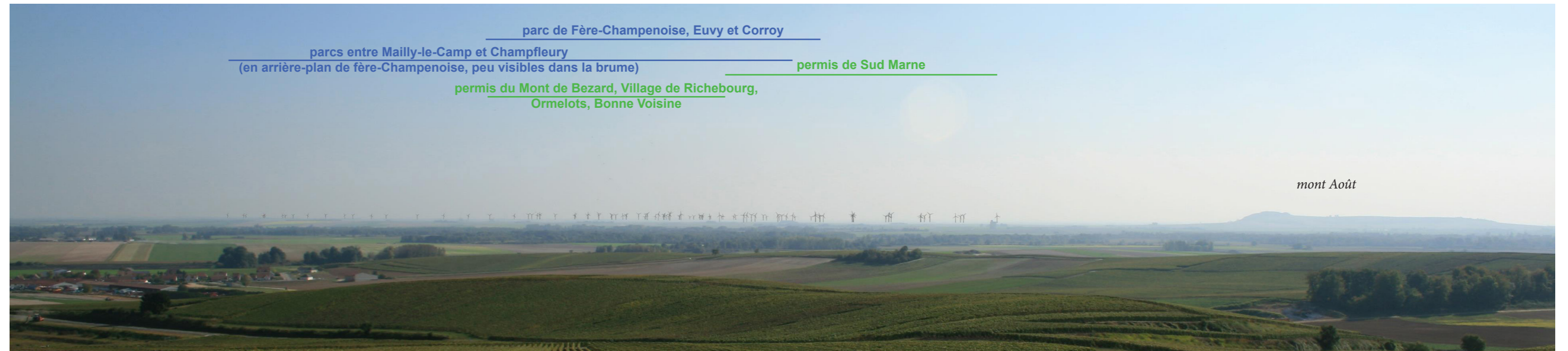
**Coordonnées du point de prise de vue :** X= 765440 / Y= 6861527 (Lambert 93)

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 8 kilomètres

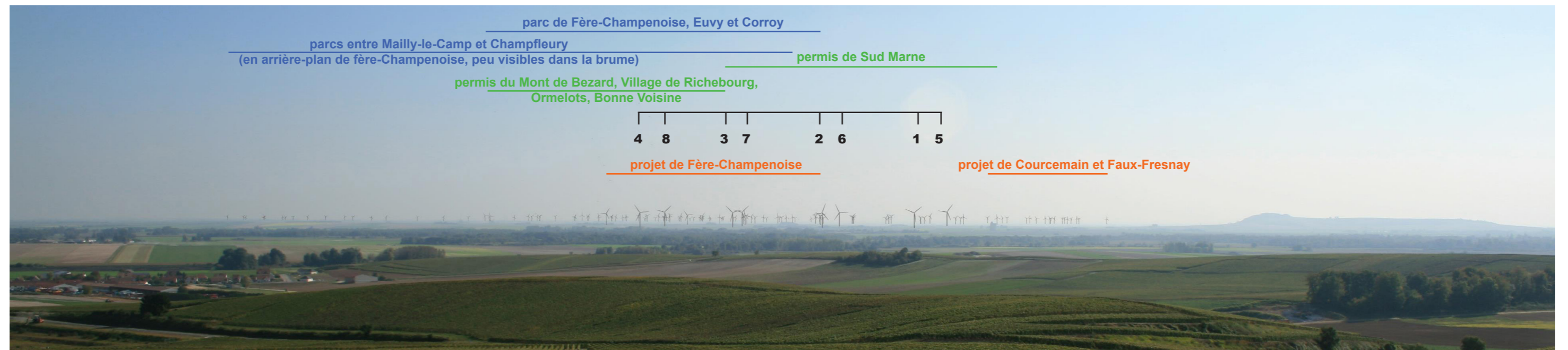
**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 8.7 kilomètres



## ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



## SIMULATION (ajout de l'ensemble des projets connus et du projet étudié)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



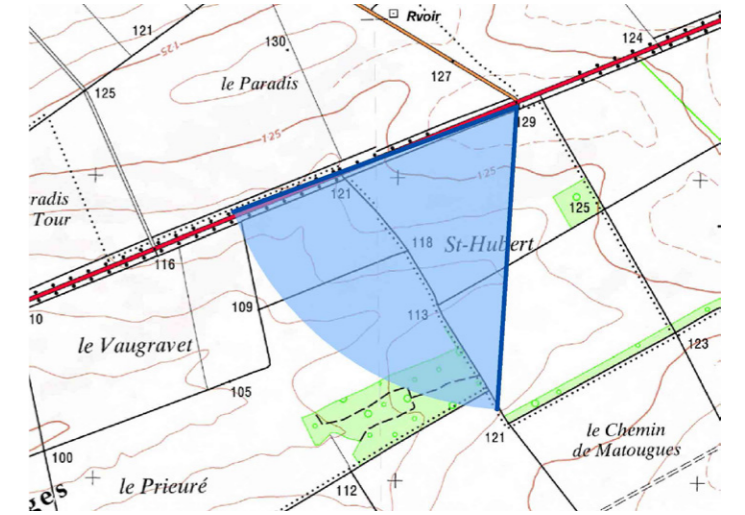
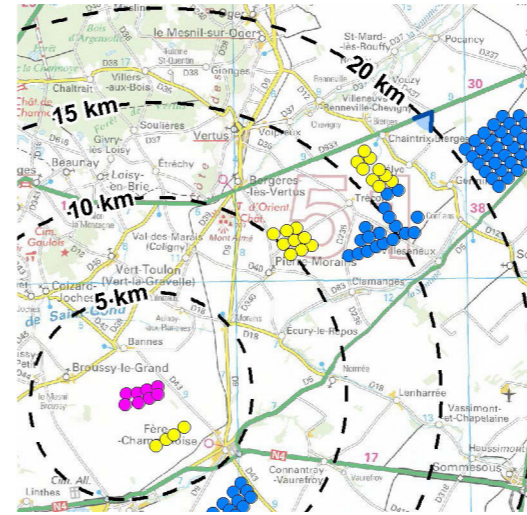
# 24-Depuis la RD933 à l'approche Est de Chaintrix-Bierges

Par le relief plat de la plaine, la vue est lointaine et les éoliennes envisagées se perdent dans l'horizon, sans dominance notable. La présence de projets au premier plan atténue encore plus sa présence sur l'horizon lointain. Les projets de Chaintrix-Bierges et Pierre-Morains marquent une approche importante dans la perception du mont Aimé depuis la RD933, axe de découverte de ce relief isolé et de la cuesta viticole. Le projet n'a quant à lui aucune incidence sur la lecture paysagère depuis ce point de vue et cet axe de découverte.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X= 783771 / Y= 783771 (Lambert 93)

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 20.5 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 22.4 kilomètres



**ETAT INITIAL** (parcs en exploitation et permis accordés)



**SIMULATION** (ajout de l'ensemble des projets connus et du projet étudié)





**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



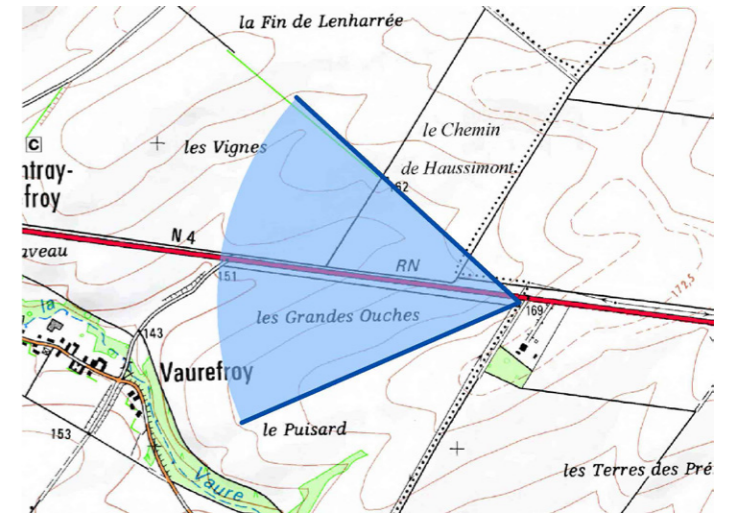
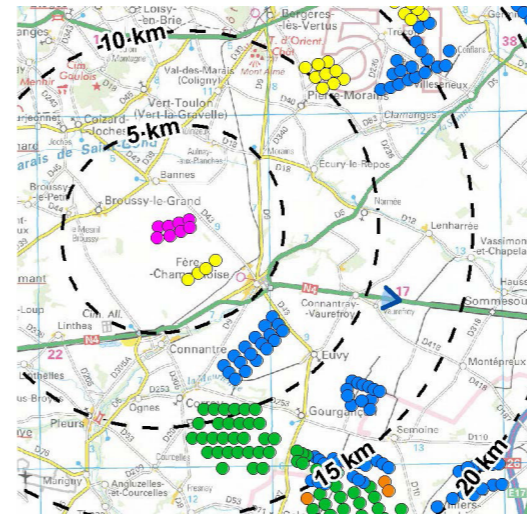
# 26-Depuis la RN4 après Haussimont en allant vers Fère-Champenoise

L'insertion des projets de Fère-Champenoise et de Bannes appuie la présence éolienne sur l'horizon, en créant un nouvel angle de perception d'éoliennes. Les deux projets dessinent une trame d'implantation cohérente, avec des lignes similaires et un nombre d'éoliennes limité. L'ensemble contribue à augmenter la perception des éoliennes sur l'horizon, depuis cet axe routier, mais dans un angle commun et condensé, avec préservation des espaces de respiration environnants.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X= 780404 / Y= 6849917 (Lambert 93)

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 11.8 kilomètres

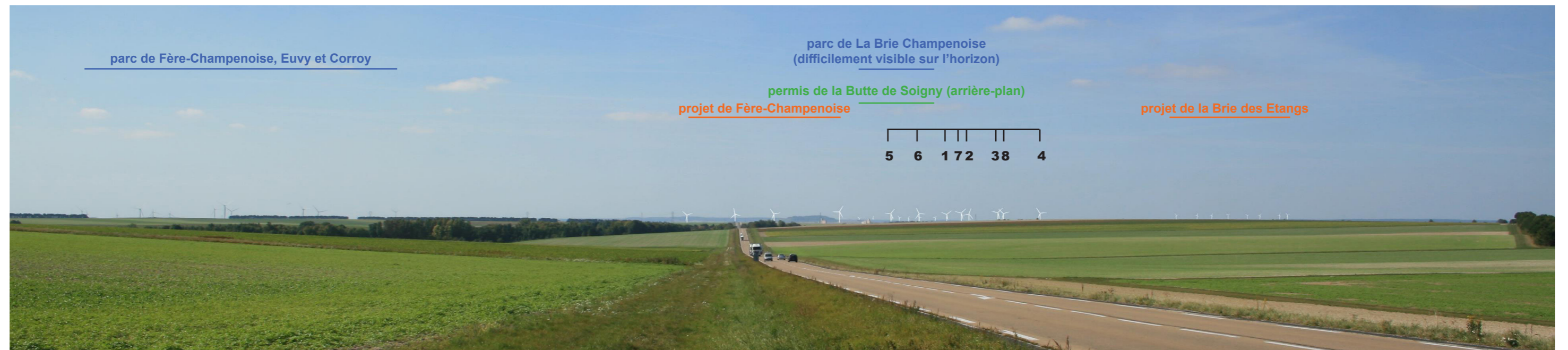
**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 13.4 kilomètres



## ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



## SIMULATION (ajout de l'ensemble des projets connus et du projet étudié)



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



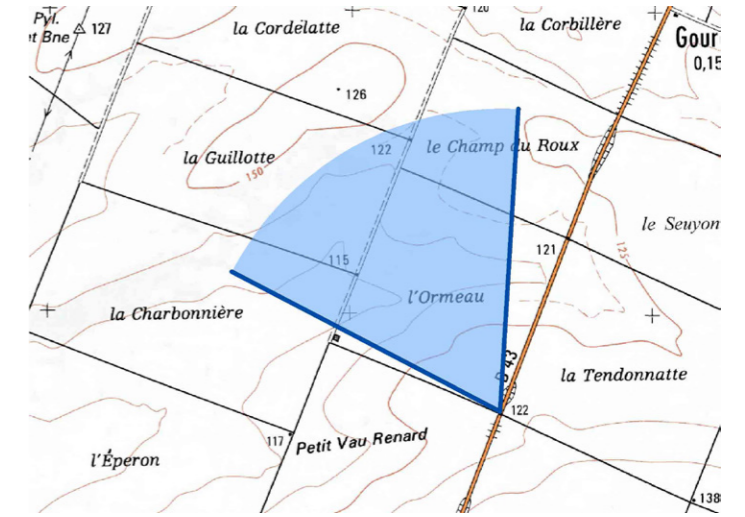
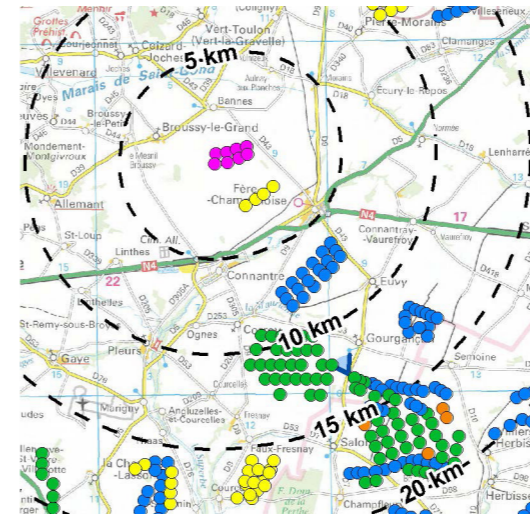
# 27-Depuis la RD7 entre Salon et Gourgançon

Le cumul des projets de Fère-Champenoise et Bannes se condense dans un angle visuel commun, en arrière-plan des éoliennes de Fère-Champenoise actuellement en exploitation, sans dominance visuelle particulière. L'ensemble des éoliennes se dilue dans le contexte éolien actuel. Il y a une densification, mais pas d'étalement notable sur l'horizon.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X= 774630 / Y= 6842166 (Lambert 93)

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 12.8 kilomètres

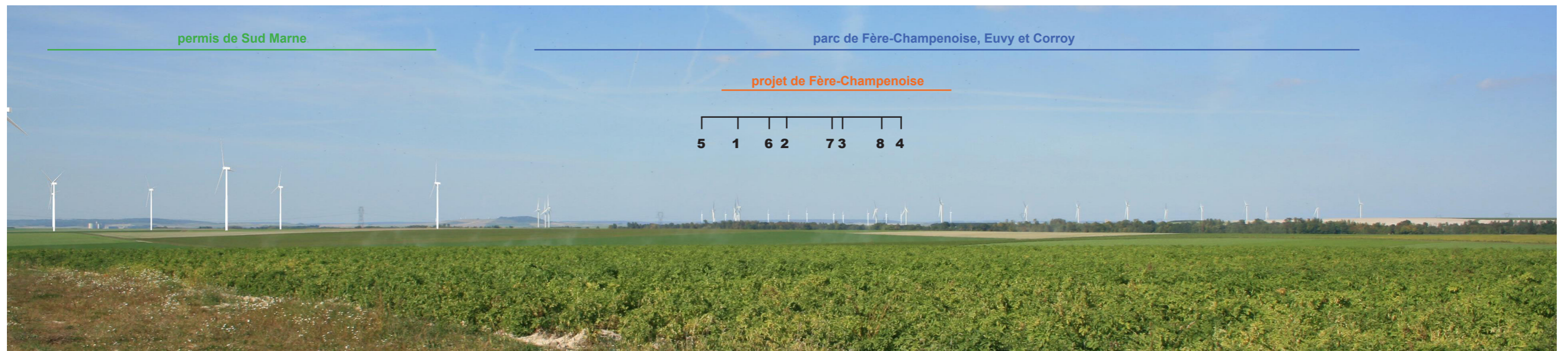
**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 13.6 kilomètres



**ETAT INITIAL** (parcs en exploitation et permis accordés)



**SIMULATION** (ajout de l'ensemble des projets connus et du projet étudié)



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



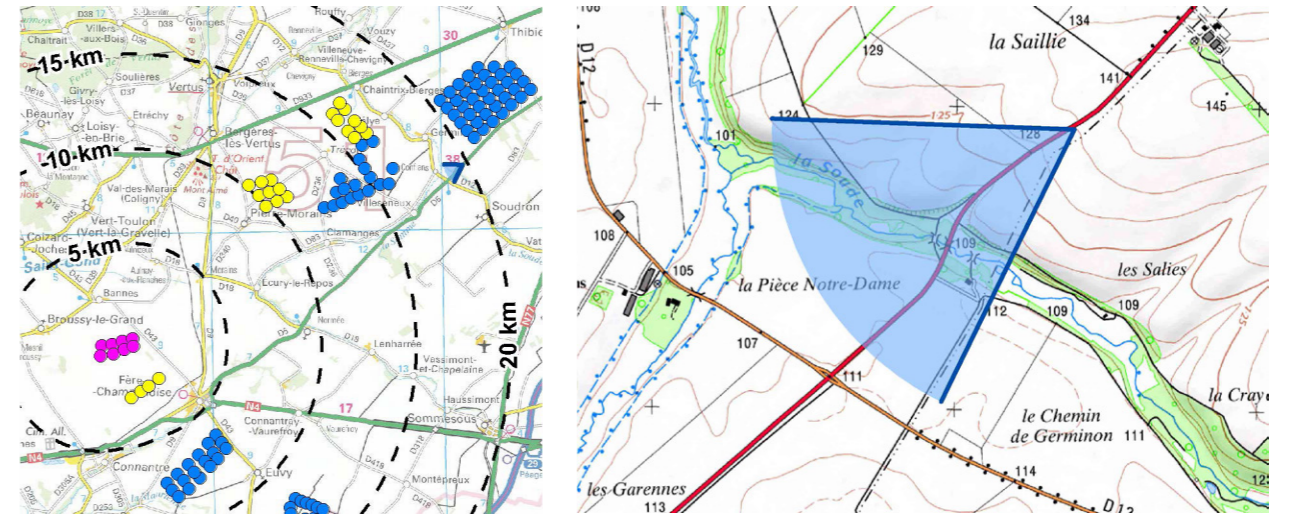
# 30-Depuis la RD5 avant Germinon

Le point de vue étant très éloigné, le parc est presque entièrement masqué par le relief. L'oeil est attiré par les autres parcs plus proches. L'ajout du projet de Fère-Champenoise n'a qu'une incidence limitée, en dessinant une ligne de faible emprise sur l'horizon éloigné. Le cumul avec le projet de Bannes est restreint et sans impact notable sur la lisibilité paysagère. Les projets sont suffisamment éloignés pour ne pas créer de saturation de l'horizon paysager. Un espace de respiration est respecté entre les deux projets permettant de conserver les échappées visuelles et d'éviter la création d'un front d'éoliennes.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X= 786717/ Y= 6863298 (Lambert 93)

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 19.8 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 21.7 kilomètres



**ETAT INITIAL** (parcs en exploitation et permis accordés)



**SIMULATION** (ajout de l'ensemble des projets connus et du projet étudié)



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



# 31-Depuis la RD10 entre Salon et Allibaudières

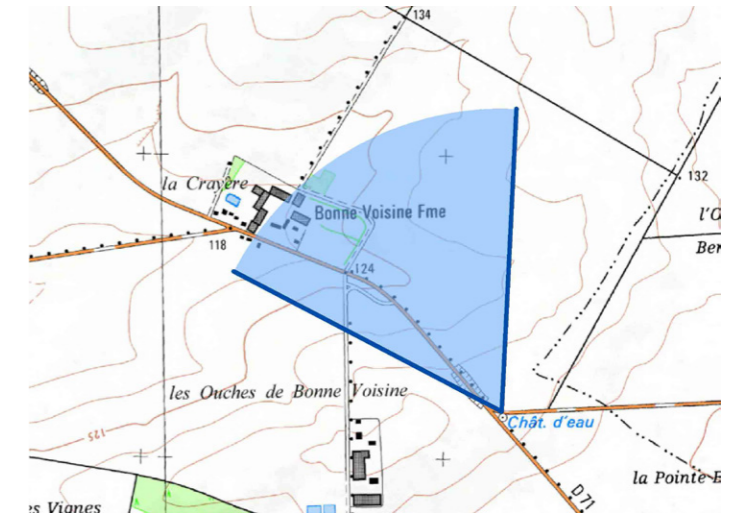
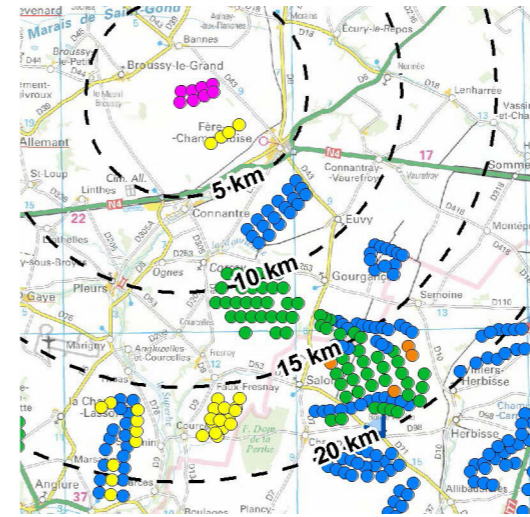
Avec l'éloignement et la présence de nombreuses éoliennes au premier plan, le cumul avec les projets en développement ne se perçoit pas sur ce point de vue.

Situé en arrière-plan par rapport aux autres parcs, le projet de Bannes se fond dans la masse, sans aucune dominance dans les champs de perception. Le cumul avec le projet de Fère-Champenoise n'ajoute qu'une faible densité d'éoliennes sur l'horizon, sans incidence notable.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=778260/ Y= 6835614 (Lambert 93)

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 20.2 kilomètres

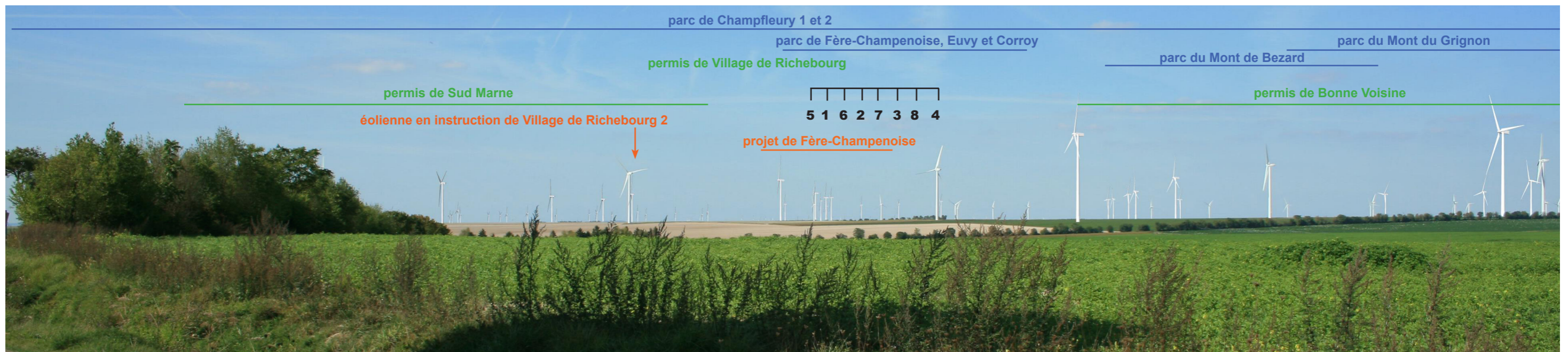
**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 21.1 kilomètres



**ETAT INITIAL** (parcs en exploitation et permis accordés)



**SIMULATION** (ajout de l'ensemble des projets connus et du projet étudié)





**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



# 32-Depuis la RD933 en approche de Bergères-les-Vertus par l'est

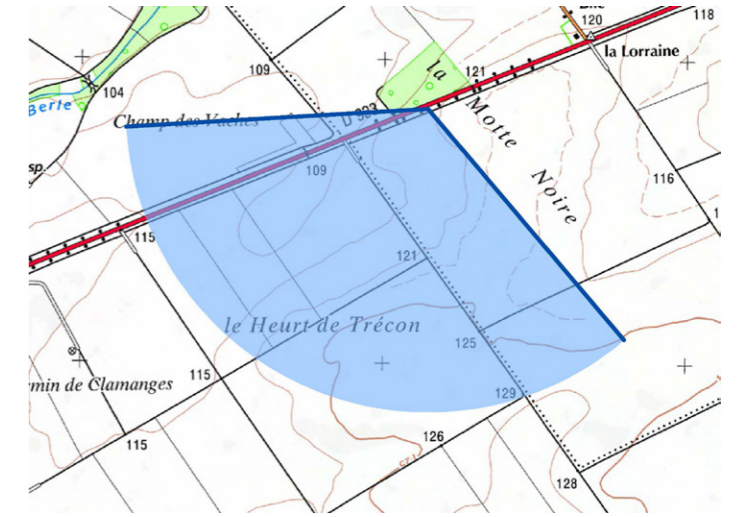
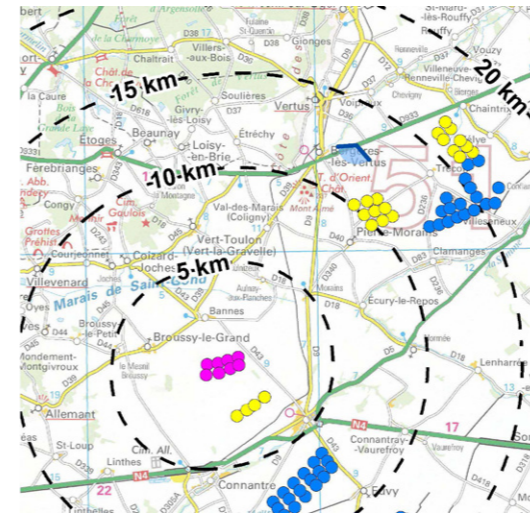
Le projet n'est pas visible, masqué par le bombement des terres lié à la distance d'éloignement.

Seul les projets de Pierre-Morains (visible ici) et de Chaintrix-Bierges (en-dehors du cadre de la photo) s'inséreront à terme dans le champ visuel, avec des incidences sur la lisibilité du mont Aimé depuis la RD933 (axe de découverte).

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=775492 / Y= 6865317 (Lambert 93)

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 12.8 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 14.5 kilomètres



**ETAT INITIAL** (parcs en exploitation et permis accordés)



**SIMULATION** (ajout de l'ensemble des projets connus et du projet étudié)



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



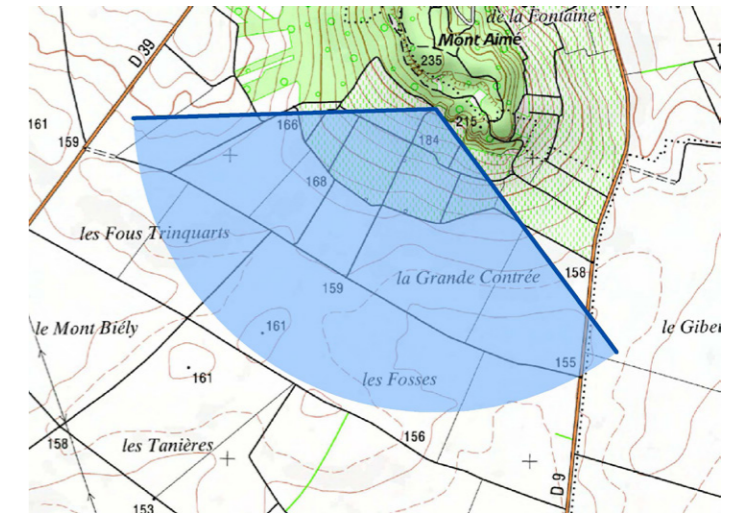
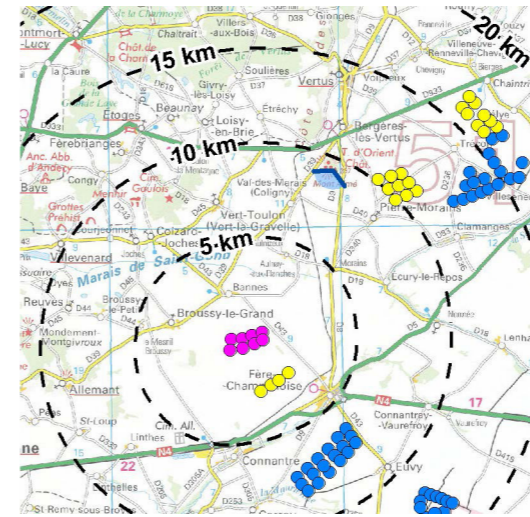
# 34-Depuis la lisière forestière sud du mont Aimé

Les interactions des deux parcs en instruction ne sont pas directes avec le site du mont Aimé, le recul permettant de limiter la prégnance des éoliennes dans le champ visuel.  
Il convient également de considérer les autres points de vue réalisés, montrant une absence de covisibilités entre ce site et le projet.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=773001 / Y= 6862660 (Lambert 93)

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 9.3 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 10.9 kilomètres



## ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



## SIMULATION (ajout de l'ensemble des projets connus et du projet étudié)



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



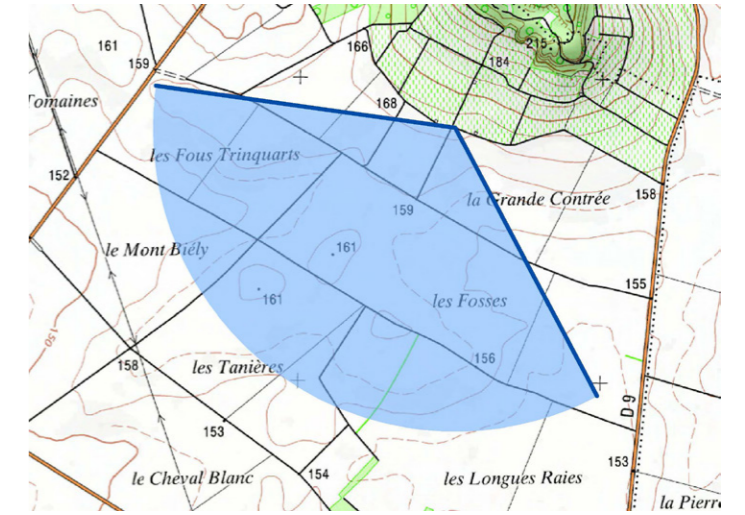
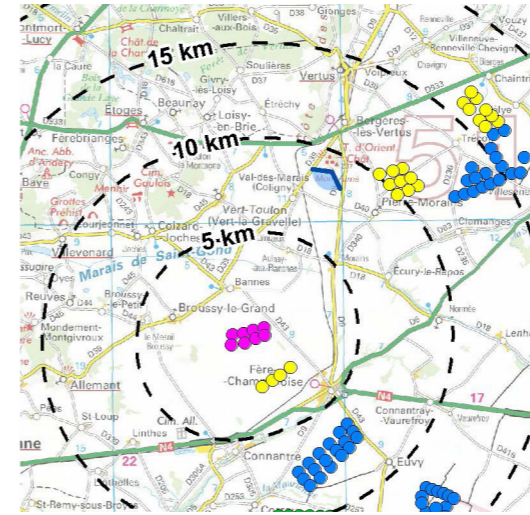
# 35-Depuis le pied de la c ti re sud du mont Aim 

Par rapport au point de vue pr c dent, l'altitude moindre de l'observation et la pr sence des boisements r duisent l'amplitude du champ visuel. Ce point de vue reste un point de vue particulier, qui ne refl te pas l'ensemble des perceptions  tudi es sur ce site. Ainsi, il convient de consid rer les autres vues r alis es, montrant une absence de perception depuis les acc s et le coeur du mont Aim , ainsi qu'une absence de covisibilit s avec le projet.

**Coordonn es du point de prise de vue :** X=772834 / Y= 6862339 (Lambert 93)

**Distance   l' olienne la plus proche :** 9.0 kilom tres

**Distance   l' olienne la plus  loign e :** 10.6 kilom tres



## ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accord s)



## SIMULATION (ajout de l'ensemble des projets connus et du projet  tudi )



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



# 36-Depuis les abords du village viticole d'Allemant

L'église d'Allemant marque une situation particulière dans le paysage. Elle surplombe les coteaux viticoles et ouvre de larges panoramas sur la plaine agricole depuis ses abords.

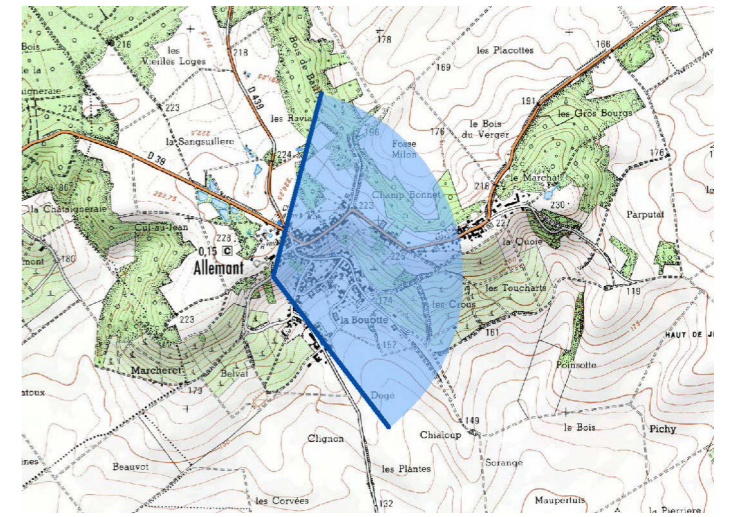
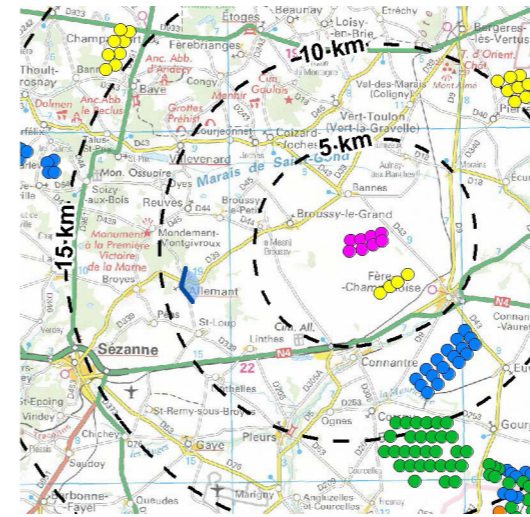
Le regard porte loin, jusqu'aux éoliennes localisées autour de Villiers-Herbisse. Les éoliennes les plus proches sont celles en exploitation au sud de Fère-Champenoise, dans des rapports d'échelle cohérents avec les marqueurs visuels.

Le projet étudié est masqué à l'arrière du relief dessiné par le chantournement de la côte au droit du village d'Allemant, sans aucun impact visuel depuis ce point de vue, ni cumul notable.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=758671 / Y=6851329 (Lambert 93)

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 9.0 kilomètres

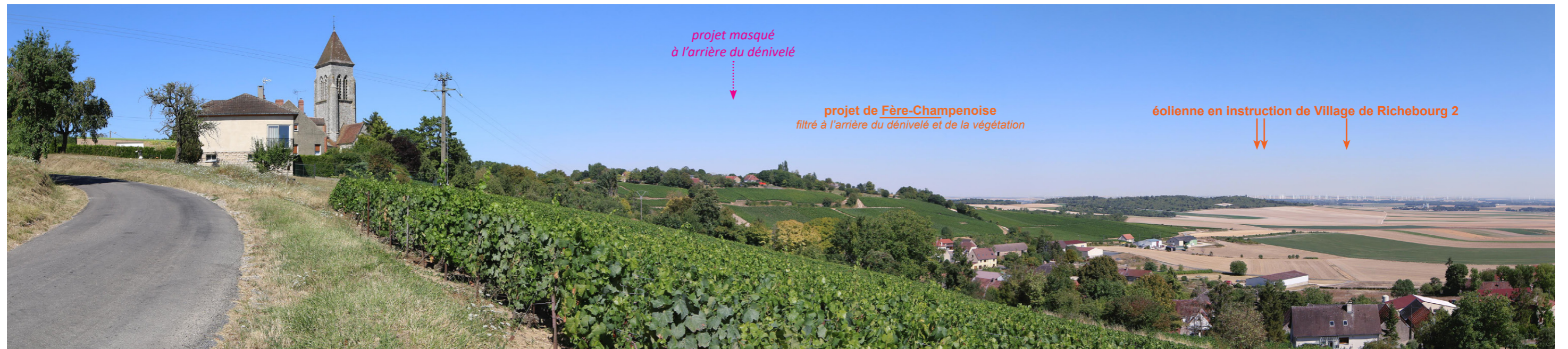
**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 10.9 kilomètres



## ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



## SIMULATION (ajout de l'ensemble des projets connus et du projet étudié)





Vue réelle dans les pages suivantes.

VUE FILAIRE (vue colorisée des éoliennes)





**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



# 37-Depuis les abords de Sézanne

La ville de Sézanne s'inscrit dans un repli de la côte, les vignes lui dessinant un écrin. Depuis les hauteurs de la ville, et notamment la route touristique du Champagne, le regard s'ouvre sur la plaine agricole et le développement éolien lointain.

La présence du mont Août dans les axes de vue limite la perception du projet éolien, dont on ne perçoit que les pales. Le projet est en effet en partie masqué par le modelé topographique de ce mont isolé.

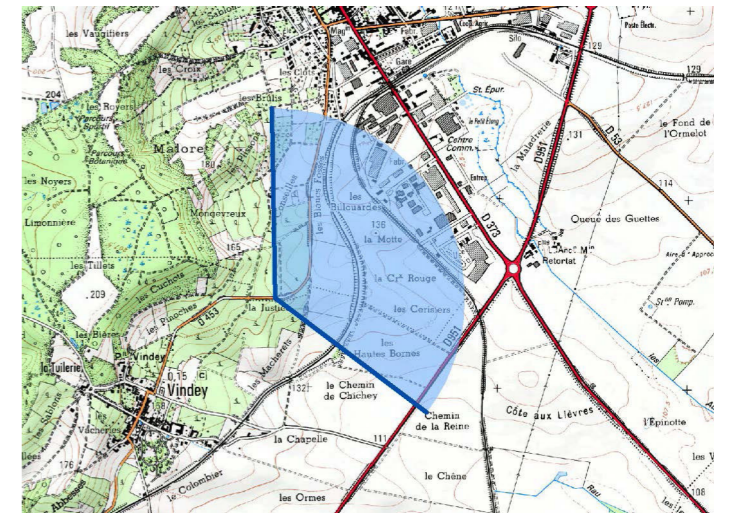
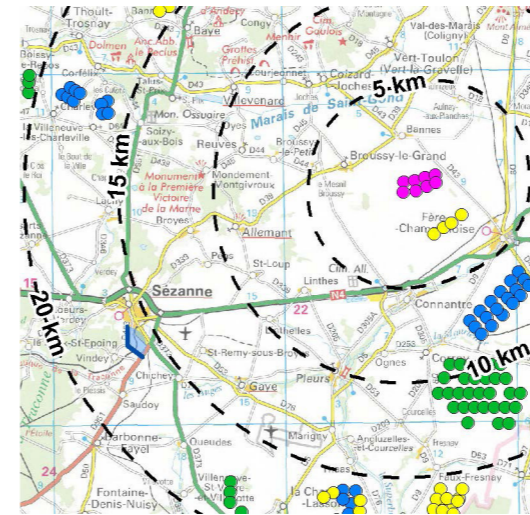
La faible perception des éoliennes projetées n'a pas d'incidence particulière sur la lisibilité paysagère depuis ce point de vue. Seul le projet de Fère-Champenoise se révèle visible dans sa globalité.

Il n'y a pas de cumul notable avec le contexte éolien global.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=752983 / Y=6845154 (Lambert 93)

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 16.6 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 18.5 kilomètres



**ETAT INITIAL** (parcs en exploitation et permis accordés)



**SIMULATION** (ajout de l'ensemble des projets connus et du projet étudié)



Vue réelle dans les pages suivantes.

VUE FILAIRE (vue colorisée des éoliennes)





**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



# 38-Depuis le point de vue panoramique de Barbonne-Fayel

Le point de vue panoramique de Barbonne-Fayel ouvre le regard sur un horizon très étendu et profond. L'aire de stationnement facilite l'arrêt pour une observation sécurisée.

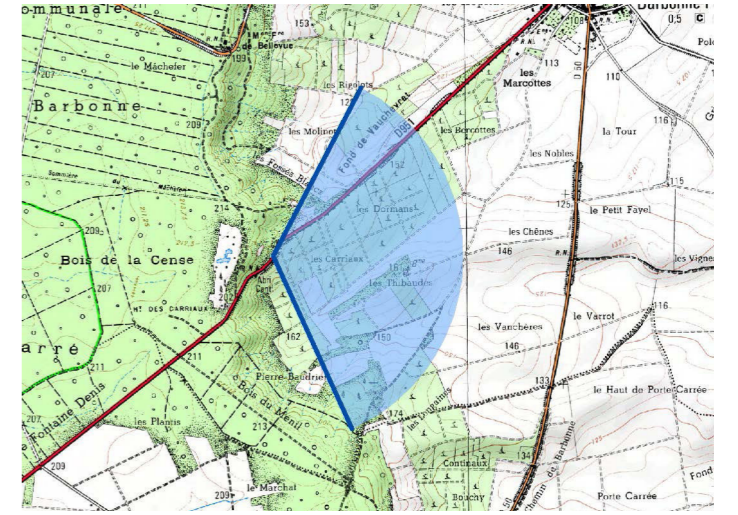
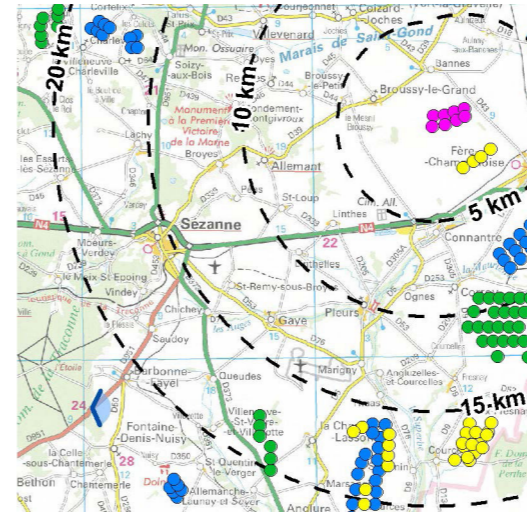
Le parc des Vignottes (également nommé Saronde) appuie la présence éolienne dans un périmètre proche.

Le projet de Bannes, localisé à plus de 25km se dilue sur la ligne d'horizon. Il présente une emprise réduite, qui minimise sa présence avec la distance d'éloignement. Les rapports d'échelle verticaux restent cohérents avec les marqueurs paysagers, dans une perception et un cumul au final limités.

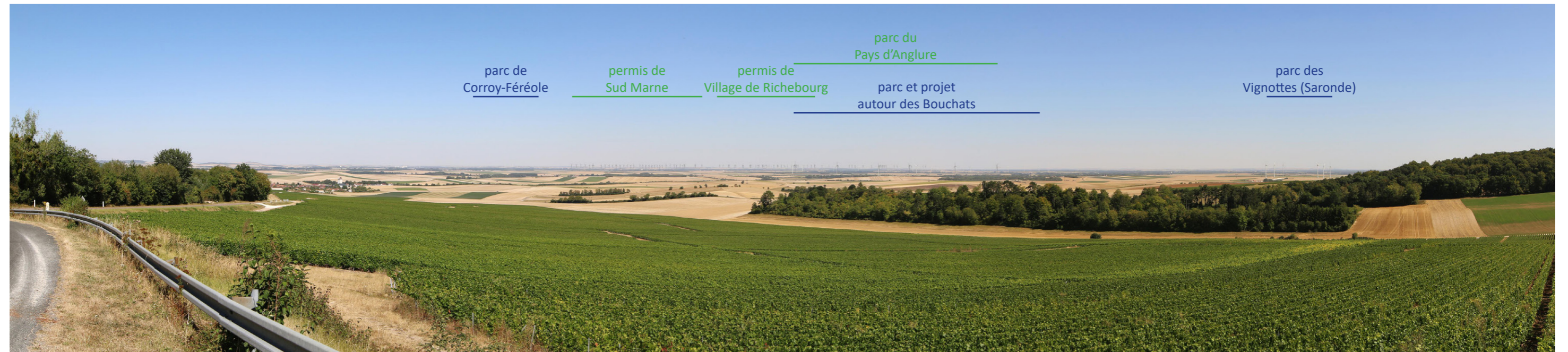
**Coordonnées du point de prise de vue :** X=749566 / Y=6838381 (Lambert 93)

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 23.2 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 25.1 kilomètres



## ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



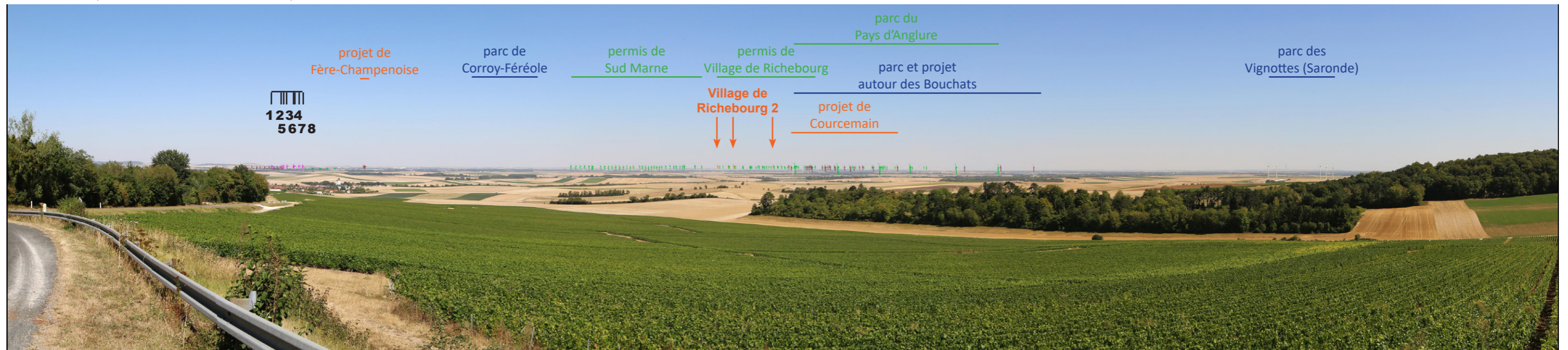
## SIMULATION (ajout de l'ensemble des projets connus et du projet étudié)





Vue réelle dans les pages suivantes.

VUE FILAIRE (vue colorisée des éoliennes)





**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



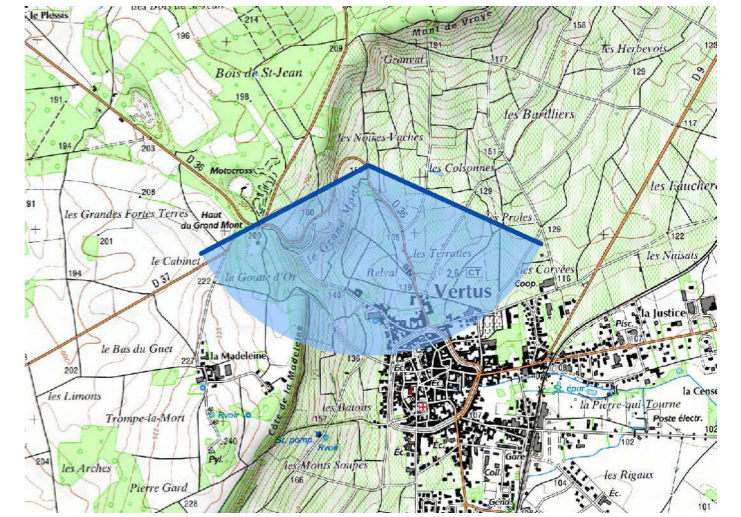
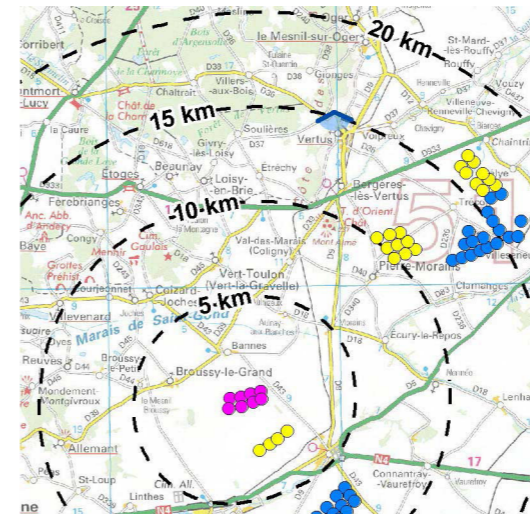
# 39-Depuis les abords de Vertus (côte des Blancs)

Depuis la côte de Vertus, le regard s'ouvre sur les éoliennes en exploitation des parcs de Germinon, Somme-Soude et Clamanges. Le projet en instruction de Pierre-Morains viendra à terme appuyer la présence éolienne sur l'horizon, en s'inscrivant dans un espace visuel dégagé et proche du mont Aimé. Le projet envisagé, quant à lui, n'est pas perceptible depuis la côte des Blancs, sa situation le plaçant à l'arrière du relief lié à la cuesta. Il n'a aucun impact visuel sur ce secteur du patrimoine viticole.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=773140 / Y=6868853 (Lambert 93)

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 15.2 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 16.6 kilomètres



## ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



## SIMULATION (ajout de l'ensemble des projets connus et du projet étudié)



Vue réelle dans les pages suivantes.

VUE FILAIRE (vue colorisée des éoliennes)





**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard

